

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

FDS MAP PRO

Autres désignations commerciales

Code produit : 630205

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit de soudage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Messer Eutectic Castolin Switzerland S.A.	MEC Holding GmbH
Rue:	Industriestrasse 34a	Messer-Platz 1
Lieu:	CH-8108 Dällikon	D-65812 Bad Soden
Téléphone:	+41 44 847 17 17	+49 (0) 6196 7760-555
Téléfax:	+41 44 847 17 18	+49 (0) 6196 7760-561

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Gaz inflammable: Flam. Gas 1

Gaz sous pression: Gaz liquéfié

Mentions de danger:

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger
Pictogrammes: GHS02-GHS04



Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants



SDS 06018

FDS MAP PRO

3.2. Mélanges**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS		
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
204-062-1	Propylène	> 50 %
115-07-1		
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales.

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.



RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
 Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.
 Veiller à assurer une aération suffisante.
 Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
 Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
 L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.
 Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
 Chambres de stockage sous 300e TRG

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
115-07-1	Propylène	10000	17500		VME 8 h	

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
 Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.



SDS 06018

FDS MAP PRO

Eviter de toucher avec la peau.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Non demandé sous utilisation appropriée.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Gaz liquéfié
Couleur:	Incolore
Odeur:	type hydrocarbure
pH-Valeur:	n.a.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	- 48 °C
Point d'éclair:	-107 °C
Limite inférieure d'explosivité:	2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	11 vol. %
Densité (à 20 °C):	0,52 g/cm³
Hydrosolubilité:	Non miscible
Dangers d'explosion:	Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Donnée non disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.

10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



SDS 06018

FDS MAP PRO

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Un contact avec les yeux ou la peau peut provoquer des irritations.

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Etant donné que seulement les conditions d'utilisation chez l'utilisateur permettent d'attribuer un code spécifique de déchets, il n'est pas possible de spécifier un code de déchets pour ce produit de départ en conformité avec le répertoire Européen de déchets.

Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

L'élimination des emballages contaminés

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.



RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 1077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PROPYLÈNE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 2F
Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 2
N° danger: 23
Code de restriction concernant les tunnels: B/D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PROPYLÈNE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 2F
Quantité limitée (LQ): 0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PROPYLENE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1
14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 0
EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité exemptée: E0

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1077



SDS 06018

FDS MAP PRO

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PROPYLENE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A1
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): Forbidden
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): Forbidden
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 200
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Information supplémentaire

Maladies professionnelles: tableau n°: 84, Tableau no 4
Maladies à caractère professionnels: rubrique 603, 606

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

REV. 5.0 : RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants: REACH Registration No.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic



SDS 06018

FDS MAP PRO

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

